

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 07/04/2025

Séance du Vendredi 11 Avril 2025

DATE D'AFFICHAGE

LE : 17 AVR. 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 8

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi onze avril à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 7 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 0

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Rémy PONT, Bénédicte VALLET, Jonathan PETIT (excusé, a dû partir avant le vote), Serge BEGUIN ((excusé, a dû partir avant le vote).

Secrétaire de séance : Christian MAZURE

Délibération : : Vote du BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal,

Où, l'exposé du Maire,

Vu le projet de budget primitif 2025 présenté par le Maire,

Décide :

D'arrêter le budget primitif 2025 à la somme de **980 034.42€** en dépenses et recettes de fonctionnement.

Le montant du produit des contributions directes locales s'élève à 236 726 € produit pour assurer l'équilibre du budget.

Section Investissement, le montant des dépenses s'élève à **601 080.10€**. Ces montants sont :

- Honoraires révision PLU
- Honoraires Bureau d'étude SODEREF
- Travaux du SIEGE – éclairage public isolé rue des Cascades – enfouissement réseaux route de la Chapelle
- Aire de jeux
- But stade de foot
- Terrain de boules
- Elargissement rue des Jacobins - Rachat de parcelles
- Travaux église - maçonnerie
- Ecole - installation séchoir main
- Pompe à chaleur – Mairie
- Travaux consolidation grotte
- Toboggan école
- Requalification rue de l'Eau + bout Grands Jardins
- Signalisation routière
- Signalisation hydrants
- Potelets voirie
- Matériel entretien commune
- Reliures registres délibérations et arrêtés
- Décoration Noël
- Panneaux électoraux
- Poubelles
- Travaux tout à l'égout mairie
- Remboursement d'emprunt

De faire bénéficier MM. Les Maire et Adjointes et les agents communaux de l'automatisme de l'application des augmentations dont bénéficiera au cours de l'année 2025 le personnel de l'Etat.

D'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7.5% Investissement : 7.5%.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 11 avril 2025

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, Christian MAZURE

